AVIS PUBLIC
PROMULGATION ET
CERTIFICAT DE PUBLICATION
RÈGLEMENT Nº 1743-06

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le Règlement nº 1743-06 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement sur les usages conditionnels nº 1743 afin de :
- soustraire les frais d'étude pour les logements abordables prévus à la section 8;
- permettre les habitations comportant 75 % et plus de logements abordables dans toutes les zones où un usage résidentiel, commercial, communautaire ou institutionnel est autorisé à l'intérieur du périmètre d'urbanisation »

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance du 6 novembre 2023.

QUE ce règlement a été examiné et approuvé par la résolution numéro CA-23-12-06-19 du Comité administrati f de la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, lors de sa séance ordinaire du 6 décembre 20 23 et a été déclaré conforme aux objectifs du schéma d'aménagement révisé 3e génération et aux dispositions du document complémentaire. Le certificat de conformité pour ce règlement a été délivré à Vaudreuil-Dorion, l e 8e jour du mois de décembre 2023 sous le numéro de certificat VD 2023-13.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au Service du greffe et des affaires juridiques, 2555 rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail, ainsi que sur le site Internet de la Ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 19e jour du mois de décembre 2023.

Mélissa Côté, notaire, OMA
Greffière par intérim

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca